

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	18^{eme}
Nom de site	ORDENER/RUISSEAU	Numéro	751328
Adresse du site	120, rue Ordener	Hauteur	R+7 (23,00 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	24/11/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	13/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	13/03/2020

Historique et contexte	Version précédente validée à la CCTM du 24/11/2014
------------------------	---

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de trois antennes et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 70°, 190° et 310°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 5 m et 5,30 m	Tilts (degrés)	3° à 10°
Estimation	70° < 5V/m ; 190° < 2V/m ; 310° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (23,00 m)
Divers			

Incidence visuelle

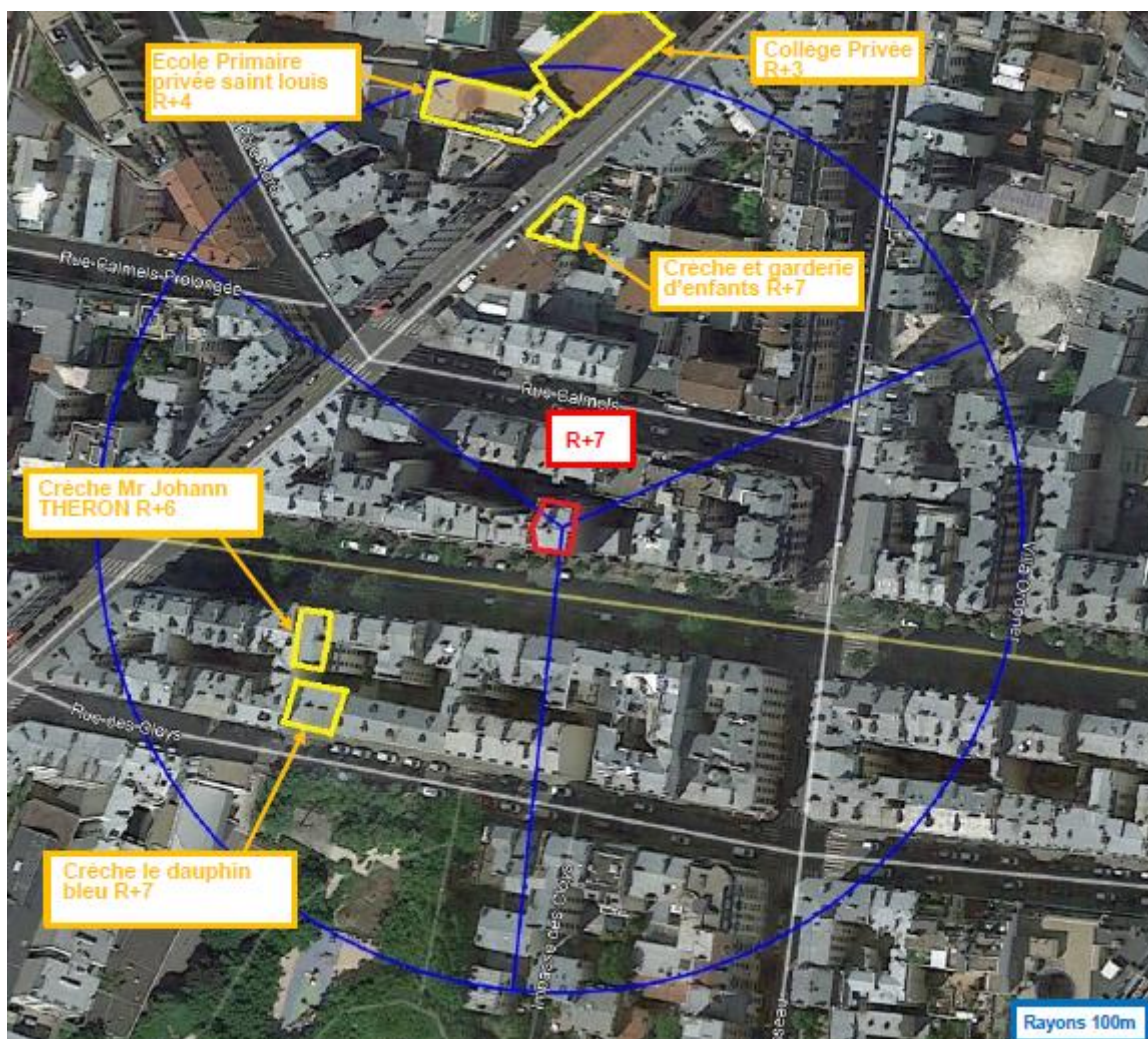
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	26,70 m

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ECOLE PRIMAIRE PRIVEE SAINT LOUIS	47 Rue Montcalm 75018 PARIS	15m	NON	95m	3,3 V/m
CRECHE ET GARDERIE D'ENFANTS	48 Rue Montcalm 75018 PARIS	24m	NON	68m	0,5 V/m
CRECHE ET GARDERIE D'ENFANTS Mr JOHANN THERON	151 Rue Ordener 75018 PARIS	21m	NON	58m	0,5 V/m
COLLEGE PRIVE SAINT LOUIS	47 Rue Montcalm 75018 PARIS	12m	NON	95m	3,3 V/m
CRECHE ET GARDERIE D'ENFANTS ASS LE DAUPHIN BLEU	34 RUE DES CLOYS 75018 PARIS	24m	NON	84m	0,5 V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



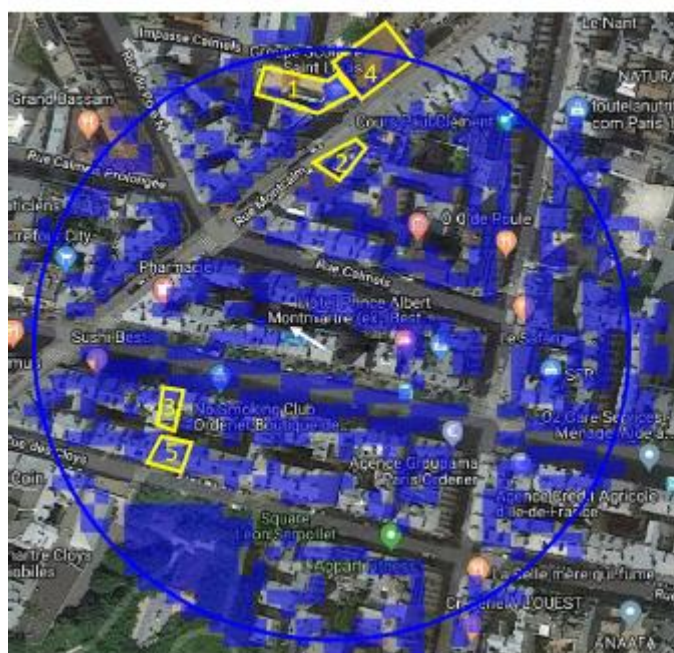
Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 190°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 24 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 27 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

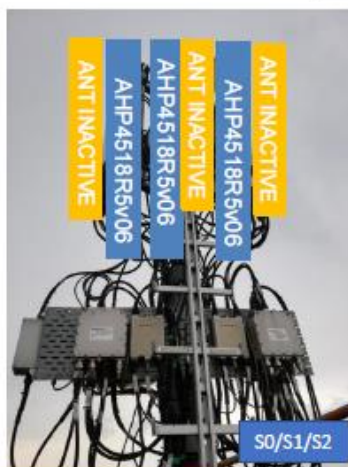
	Azimut 70°	Azimut 190°	Azimut 310°
Niveau maximal	Entre 4 V/m et 5 V/m	Entre 1 V/m et 2 V/m	Entre 1 V/m et 2 V/m
Hauteur	24 m	24 m	27 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

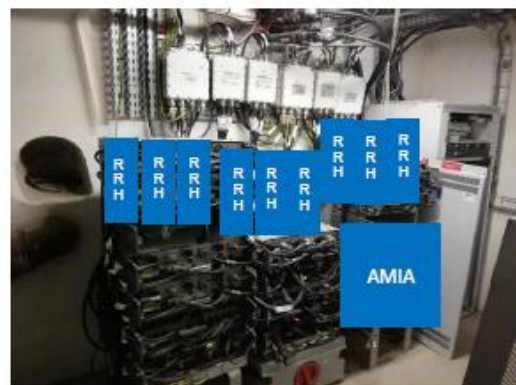
Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :
Photomontage du site vu depuis la rue

Pas de modification de l'aspect extérieur de l'installation



LES 6 TRIPLEXEURS SERONT REMPLACES PAR 6 DIPLEXEURS
LES MHA SERONT REMPLACES PAR 6 TMA 700/800/900 ET 6
TMA 1800/2100/2600



Vue des Azimuts

AZIMUT 70°



AZIMUT 190°



AZIMUT 310°

